



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Protocole sanitaire dans les écoles et droits d'inscription à l'université

Question au Gouvernement n° 4702

### Texte de la question

#### PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES ET DROITS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

**M. le président.** La parole est à M. Alexis Corbière.

**M. Alexis Corbière.** Monsieur le Premier ministre, d'abord un constat : après la réussite de la grève du 13 janvier dans l'éducation nationale, il est urgent de donner des réponses concrètes aux revendications exprimées. En recevant vous-même les organisations syndicales, vous avez pris acte du fait que votre ministre de l'éducation était affaibli. Ses erreurs répétées, ses provocations, son style autoritaire, sa façon de se moquer des grévistes exacerbent la colère légitime du monde enseignant contre votre politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Les révélations faites hier par le site Mediapart ajoutent de l'indignation à la colère. Où est le problème ? Si nous avons bien compris, dès le vendredi 31 décembre, le ministère de la santé avait établi un protocole sanitaire, qui a été fixé le samedi 1er janvier à l'éducation nationale. Toutefois, le ministre a préféré prendre son temps : il a accepté que son interview faite le samedi ne soit publiée que le 2 janvier, quelques heures avant la rentrée. Que de temps perdu pour une simple opération de communication qui a mis dans l'embarras toute une profession et des parents ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Le pire, c'est que cette interview était accompagnée de photos flatteuses du ministre, tout à sa tâche dans son bureau au ministère alors qu'il était en réalité au même moment à Ibiza, lieu peu connu, avouons-le, pour favoriser le recueillement. (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*) Oui, je le dis clairement : devant tant de temps perdu, devant l'obsession de la com', devant tant d'erreurs de fond comme de forme, il est temps que le ministre démissionne ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. François Cormier-Bouligeon s'exclame.*)

J'en viens à ma question : allez-vous augmenter les droits d'inscription à l'université, comme le Président de la République l'a dit ? Elle appelle une réponse claire car tous nos étudiants sont concernés, eux qui rencontrent déjà beaucoup de difficultés, qui ont déjà subi une augmentation des droits d'inscription et qui sont trop nombreux à être placés en situation de précarité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.** La réponse, je l'ai donnée tout à l'heure : vous avez inventé le fait que le Président de la République a dit que les droits d'inscription allaient augmenter. Où avez-vous lu ou entendu cela, monsieur Corbière ? J'ai cité dans son intégralité la phrase du Président de la République et vous aurez beau dire, il n'a jamais déclaré une telle chose. (*Protestations sur les bancs du groupe FI.*)

En revanche, je peux vous dire ce que nous avons fait concrètement. Cela fait trois ans que nous gelons les droits d'inscription pour tous les étudiants, trois ans que nous gelons les loyers des CROUS – centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires –, trois ans que nous revalorisons les bourses sur critères sociaux.

**M. Alexis Corbière.** Vous mentez !

**Mme Frédérique Vidal, ministre .** Alors, monsieur Corbière, arrêtez d'essayer de faire peur aux étudiants. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)* Vous dites que vous les aimez, cessez donc de les angoisser avec des choses que le Président de la République n'a jamais dites. Il n'y a pas d'agenda caché et, plutôt que d'essayer d'instrumentaliser les étudiants, écoutez-les quand ils disent de quoi ils ont besoin et ce qu'ils veulent pour l'avenir : recevoir des formations de qualité et être capables d'être insérés dans le monde professionnel. Il me semble d'ailleurs que c'est en ce sens que va votre leader en mettant l'accent sur la professionnalisation et la certification.

Alors, un petit peu de cohérence, monsieur Corbière. Je crois que les étudiants ne se laissent pas avoir par vos pudeurs de gazelle. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Alexis Corbière](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4702

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)